

Les subsides

En parlant de nos activités dans ce domaine, le député a, par inadvertance sans doute, oublié de décrire à la Chambre en quoi consistait au juste notre engagement et ce qu'il a de nouveau pour nous. Il a mentionné, très justement, l'urgente nécessité de renouveler les forêts canadiennes. D'ici le milieu de la décennie, nous devons dépenser entre 600 et 650 millions de dollars pour le renouvellement des forêts. Cela doublera presque le montant dépensé actuellement par l'industrie, les provinces et le gouvernement fédéral. Jusqu'à maintenant, ce dernier ne s'était pas beaucoup intéressé au reboisement. Il avait toujours estimé que, la propriété et les responsabilités de gestion de cette ressource étant du ressort provincial, le gouvernement fédéral n'avait pas à participer à l'effort financier dans ce domaine.

Notre gouvernement a adopté un tout autre point de vue. Nous avons réservé à cette fin un minimum, et ce pourrait être beaucoup plus, de 130 millions de dollars d'ici 1985-1986. Je ne peux pas dire exactement à combien se monteront les dépenses, puisqu'elles dépendront du résultat de nos négociations avec les provinces. Bien entendu, je ne peux pas prévoir avec exactitude les propositions qui nous seront faites et la façon dont nous y répondrons.

Le député d'en face semble prétendre que ce n'est pas une augmentation conséquente par rapport à ce que nous faisons actuellement. Mais, en réalité, nous proposons 130 millions alors que ce financement était presque nul jusque là. Il est vrai que nous avons dépensé quelque chose comme 50 millions de dollars par année pour des questions forestières en vertu d'ententes auxiliaires du MEER. Mais ces ententes ne visaient pas spécifiquement le reboisement. Il est également vrai que nous avons débloqué des crédits, en vertu du programme de création d'emplois de l'assurance-chômage, pour offrir des emplois à court terme dans le secteur forestier. Mais c'est, et ce fut toujours là notre intention, un programme ponctuel destiné à stimuler l'emploi dans le secteur forestier. Par conséquent, si nous comparions les 130 millions de dollars que nous nous sommes engagés à dépenser en 1985-1986 au niveau actuel de dépenses faites au titre de programmes gouvernementaux différents, ce serait un peu comparer des pommes et des oranges.

Le fait est que, pour la première fois, le gouvernement fédéral contribue très généreusement au reboisement du Canada. J'espère sincèrement que cette initiative aura pour résultat de convaincre le public que nous sommes disposés à dépenser des sommes considérables pour le reboisement, et d'encourager le secteur privé ainsi que les provinces à suivre notre exemple afin que nous atteignons l'objectif tant souhaité de 650 millions de dollars. Nous avons posé un jalon extrêmement important.

J'ai parlé tout à l'heure de la création d'emplois. Voici un autre exemple de l'apport du gouvernement dans ce domaine: en vertu du programme de création d'emplois de l'assurance-

chômage, seulement pour 1982-1983, nous avons ajouté environ 35 millions pour les dépenses d'immobilisations afin de créer des emplois dans l'industrie forestière. Même s'il s'agit là d'emplois temporaires, les conséquences à long terme sont prometteuses puisque cela améliorera nos réserves forestières. Il va sans dire que ces 35 millions s'ajoutent aux 170 millions de la Caisse d'assurance-chômage dont la Commission d'assurance-chômage est gestionnaire. Si j'ai bonne mémoire, ce programme a créé jusqu'ici de 11,000 à 12,000 emplois dans l'industrie forestière.

Je vois que vous êtes sur le point de m'interrompre, monsieur le Président. C'est dommage, car je n'ai pas eu le temps de décrire nos plus récentes initiatives. Une trentaine de secondes additionnelles me suffirait.

M. le vice-président: La Chambre consent-elle à l'unanimité à ce que le ministre poursuive?

Des voix: D'accord.

M. Roberts: Merci, monsieur le Président, à vous et à mes collègues. Je n'abuserai pas indûment de leur patience.

J'aimerais mentionner brièvement les annonces faites au cours des dernières semaines au cas où mes collègues ne les auraient pas toutes entendues. Il s'agit d'abord de l'appui financier que nous allons donner aux installations de recherche ainsi qu'aux travaux de l'institut de recherche sur les pâtes et papiers, tant à Montréal qu'à Vancouver. Nous avons annoncé dernièrement que le gouvernement fédéral verserait environ 17 millions de plus.

J'espère que les députés savent que nous avons annoncé dernièrement que des fonds beaucoup plus considérables seront disponibles en vertu d'un programme d'investissements dans nos institutions de recherche d'un bout à l'autre du Canada. Nous nous sommes engagés à construire le centre de recherche forestière au complexe forestier des provinces maritimes, au Nouveau-Brunswick, et à agrandir sensiblement nos laboratoires de recherche à Sainte-Foy, à Sault-Sainte-Marie et dans la circonscription de Victoria, celle du député qui partage la banquette du motionnaire. Nous avons annoncé d'importantes améliorations à nos installations de recherche.

Manifestement, la recherche et le reboisement sont des objectifs louables, mais nous devons également protéger nos ressources forestières. Je pourrais en dire long sur les activités du centre de contrôle des incendies que nous avons construit à Winnipeg en collaboration avec les provinces. J'aurais aimé avoir beaucoup plus de temps pour signaler que le gouvernement fédéral s'est engagé à aider toutes les provinces à acheter des flottes additionnelles d'avions-citernes afin de mieux protéger la forêt canadienne. Nous avons pris cette initiative à la requête des gouvernements provinciaux.